

1 Constitution du Team

1.1 Pilotes

Minimum 2 pilotes. (Pas de maximum)

1.2 Mécanos

Pas de limite.

Tous les mécanos doivent porter un gilet fluorescent fourni par l'organisateur (deux par équipage).

1 seul mécano sera autorisé à intervenir sur la piste (ramassage).

Pour les changements de pneus et les ravitaillements, vous pouvez le faire dans la zone de ravitaillement. Ravitaillements en carburant moteur éteint.

Pour les interventions plus longues, comme changement de pièces, la voiture devra rentrer au stand !

Lors du changement de pilotes, la voiture devra être immobilisée dans la zone de ravitaillement.

2 catégories et types de châssis

Toutes les carrosseries doivent obligatoirement recouvrir la totalité du châssis (les roues ou autres parties ne doivent pas dépasser)

Les camions sont autorisés en catégorie Tourisme

2.1 Tourisme

Cette catégorie regroupe les FF (formule france), les GT, et les camions

Les voitures devront répondre au règlement FVRC 2014 (sauf spécificités camions)

2.2 Prototype

Châssis de fabrication personnel ou du commerce motorisé autrement qu'avec un moteur 2 temps.

Largeur maximum 425mm

Diamètre maximum des roues (montées collées) 140mm

Toutes options du commerce, d'origine ou modifié autorisées.

Garde au sol maximum de 12mm.

Poids mini 7.0 kg

Attention : La plaque d'aluminium constituant le châssis ne doit pas être remplacée pendant la course sans l'autorisation du directeur de course (qualification et course), cette dernière sera marquée à la peinture au contrôle technique. Toutes autres pièces pourront être changées au bon vouloir des équipes.

3 Motorisation

3.1 Moteur 2 temps

Cylindrée de 23 à 26 cc. (sauf trophy)

Préparation moteur autorisée.

3.2 Moteur 4 temps

Cylindrée jusqu'à 40 cc

Réservé à la catégorie Expérimentale

Attention : 2 moteurs sont autorisés ! Ces derniers seront présentés au contrôle technique et marqués à la peinture. (pour les 3 catégories)

4 Accessoires

4.1 Echappement

Norme EFRA.

4.2 Boite à air

Norme EFRA.

4.3 Reservoir

Norme EFRA.

700 ml maxi.

4.4 Ailerons (non obligatoire)

Norme EFRA

Cependant les ailerons livrés d'origine avec les carrosseries sont autorisés.

Attention : En ce qui concerne la catégorie Expérimentale à moteur 4 Temps, il est évident qu'aucun échappement n'est homologué pour ce type de moteur, mais il sera impérativement demandé aux utilisateurs de ces moteurs un échappement adapté.

5 Pneumatiques

Toutes marques et quantités autorisées.

6 Carburants

Carburants du commerce impératif (S95, S98, gazoil ou autre).

Dispositif de remplissage rapide autorisé (pistolet type 1/8 ...).

7 Carrosseries

Toutes les carrosseries sont autorisées à condition qu'elles recouvrent la totalité du châssis y compris les roues.

2 carrosseries obligatoires (jour et nuit).

Ailerons : origine fournis par le fabriquant autorisés.

Eclairages : feux et phares obligatoires, devront fonctionner au contrôle technique et à partir de la tombée de la nuit, (annoncé par le directeur de course avec un délai de 45 minutes après annonce) le samedi soir.

L'éclairage avant et arrière doit être visible de façon à ce que tous les pilotes sur le podium puissent distinguer les véhicules.

Ouvertures : le nombre d'ouvertures est libre dans la limite du préjudice visuel et ou dangereux.

Attention : Les carrosseries dégradées, pendant bouclier avant et arrière, ailerons devront être réparées.

8 Comptage

Puce perso AMBRC obligatoire (prévoir 2 puces par équipage).

9 Départ

Le départ de la course sera donné à 15h30 le samedi. L'ordre de départ sera établi à l'issue d'une manche de qualification de 10 minutes (chaque équipage devra faire un minimum de 5 minutes pour être qualifié).

Départ type 24h : chaque voiture sera placée dans l'ordre des qualifications et perpendiculaire au bord de la piste avec le moteur stoppé. A la fin du décompte, le mécanicien devra partir des stands pour aller démarrer la voiture. (Comme au Mans)

10 Timing

Un timing précis sera établi et mis en ligne sur le site du club, www.carbesancon.com au plus tard avant le 20/05/2019.

11 Inscription

Toutes les inscriptions devront être envoyées avant 10 mai 2019 (cachet de la poste faisant foi) accompagnées du règlement égal montant total des engagements du team (plusieurs chèques possibles). Un MAIL de confirmation d'inscription vous sera envoyé .

Vous pouvez préinscrire vos équipes à condition d'envoyer un chèque de caution de 150€ (non encaissé avant la course et non remboursable) à l'ordre du CAR Besançon et à l'adresse suivante :

CAR Besançon

47 grande rue

25690 Avoudrey